
Appel à projets

Rez-Actifs !

Saison 1

Des rez-actifs pour la Rive Droite !

Le présent appel à projets vise à faciliter l'implantation d'activités nouvelles dans les quartiers de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac, villes situées sur la rive droite de la Garonne, à Bordeaux Métropole, en proposant, des locaux vacants ou bientôt disponibles, le plus souvent situés en rez-de-chaussée.

Cette première phase vise à repérer des porteurs de projets avec lesquels les bailleurs sociaux [propriétaires des locaux concernés], les villes et le GPV, pourraient travailler jusqu'à leur installation dans les locaux identifiés.

Les grands principes

Quels sont les objectifs de cet appel à projets ?

L'objet de cet appel à projets est de faciliter le développement d'activités nouvelles au sein de locaux vacants ou bientôt disponibles sur la rive droite. Les surfaces disponibles sont principalement situées à rez-de-chaussée.

Cet appel à projets se déroule en deux phases. Cette 1^{ère} phase consiste en un recensement de projets et activités potentiels. C'est un premier « sourcing » d'occupants potentiels avec qui les bailleurs sociaux (propriétaires) pourraient ensuite travailler pour étudier la faisabilité des projets proposés et leurs installations futures.

Pour les villes, ce programme offre l'opportunité de soutenir les initiatives économiques solidaires, d'utilité sociale et durables, de faciliter la mise en œuvre des projets potentiellement structurants pour le territoire, de contribuer à une meilleure animation des espaces publics.

Cet appel à projets est aussi une manière d'expérimenter un processus innovant et alternatif de commercialisation des surfaces en rez-de-chaussée.

À qui s'adresse cet appel à projets ?

Cet appel à projets s'adresse à toutes les catégories de porteurs de projets du monde économique, social, culturel, associatif ou environnemental et de tous types de taille.

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement autour d'un chef de file désigné qui sera le dépositaire de la note d'intention.

Les modalités

Critères d'analyse

- ♦ La contribution à la valorisation de l'image du quartier
- ♦ L'éventuelle dynamique collective que le projet est susceptible d'entraîner
- ♦ La viabilité économique de la structure porteuse
- ♦ L'utilité sociale du projet / de l'activité
- ♦ La contribution du projet aux enjeux de transition écologique
- ♦ L'ancrage territorial du projet.

Dossier à remettre

Les candidats à l'appel à projet devront remettre une note d'intention comprenant les éléments suivants :

- ♦ La présentation de l'équipe ou la structure portant le projet/l'activité;
- ♦ La présentation du projet/ l'activité ;
- ♦ Le statut de la structure ou le montage juridique envisagé pour le projet dans le cas de la création d'une nouvelle activité ;
- ♦ La description succincte du modèle économique de l'activité envisagée ;
- ♦ Des éléments sur les besoins techniques spécifiques à l'activité développée.

Cette note et tout document jugé pertinent pour la bonne compréhension du projet devra être transmise par mail à l'adresse :

sebastian.capietto@gpvrivedroite.fr

Pour toutes informations complémentaires sur l'appel à projets, vous pouvez contacter :

Sebastian Capietto - 07 85 94 99 53

Chef de projet Coopérations économiques et ESS du GPV Rive Droite

Les conditions de location

Contrat et durée

Tout type de contrat peut être envisagé, à définir selon la nature de projet. Les modalités de contractualisation seront définies avec le GPV et le propriétaire des locaux : bail commercial (éventuellement d'utilité sociale), convention d'occupation précaire, bail dérogatoire ...

Loyer et surface

Les loyers et/ou redevances sont variables et commencent à 7 euros/m²/mois. Les surfaces vont globalement de 60m² à 170m².

Travaux preneurs

Les preneurs des locaux auront normalement à leur charge la réalisation des aménagements intérieurs des locaux. Néanmoins, certaines aides peuvent être envisagées, selon la nature du projet, à la fois de la part du propriétaire (prise en charge partielle des travaux directement ou sous forme d'une franchise de loyer) ou de Bordeaux Métropole (par exemple à travers son fonds dédié à l'économie sociale et solidaire).

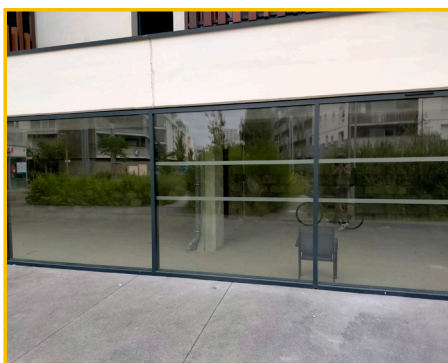
Localisation

Ci-dessous, la liste indicative des locaux disponibles. Ils sont implantés dans des situations urbaines variées (certains en quartier prioritaire de la politique de la ville, d'autres non).

Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres locaux sont susceptibles de se libérer au premier semestre 2025.



LORMONT - Quartier Les Akènes



LORMONT - Quartier Les Akènes



LORMONT - Quartier Gènicart



LORMONT - Quartier Gènicart

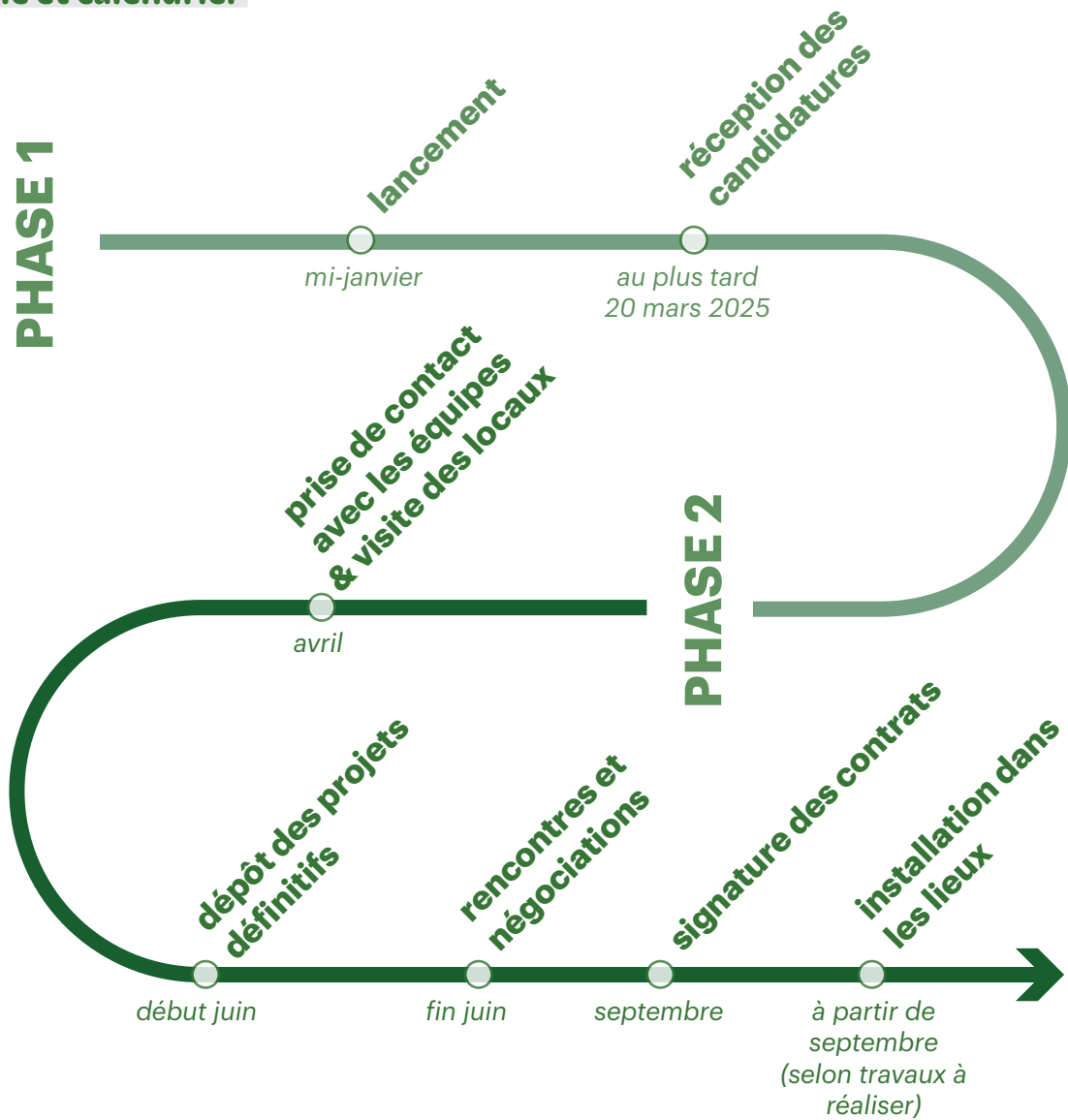


LORMONT - Quartier Carriet



CENON - Quartier Gare

Déroulé et calendrier



Ceci est un calendrier indicatif. L'installation dans les lieux pourrait être plus rapide dans le cas où toutes les conditions seraient réunies plus tôt.

Pour une meilleure compréhension du contexte

Le territoire du GPV Rive Droite compte près de 74 000 habitants. Parmi eux, 28 000 vivent dans un des 7 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) que compte le territoire, représentant 41% de la population totale résidant dans les 23 QPV de Bordeaux Métropole. Le taux de pauvreté des habitants des communes-membres du GPV est deux fois supérieur au taux moyen constaté sur la Métropole.

Depuis plus de 20 ans, le GPV Rive Droite, groupement d'intérêt public des villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et de Bordeaux Métropole, porte des missions sur l'amélioration du cadre de vie et le développement économique et social de la Rive Droite, notamment en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Doté d'une équipe pluridisciplinaire, le GPV Rive Droite anime la dynamique collective de territoire selon des principes de coopération et d'innovation publique. L'accélération de la transition écologique, économique et sociale au profit de tous les habitants est au cœur du projet 2021-26 du GPV. www.gpvrivedroite.fr

L'aménagement des QPV est un élément-clé d'un point de vue de son économie, de sa démographie, ainsi que de sa mixité sociale et de sa cohésion. Au-delà des infrastructures et de la production de logements, les commerces et les services aident à la redynamisation des quartiers et créent de meilleures conditions pour l'installation des résidents. L'implantation d'activités en pied d'immeuble en réponse aux besoins des habitants, apporte de l'attractivité.

C'est pourquoi le GPV Rive Droite, dans le cadre de ses missions, appuie le déploiement d'un projet visant à activer et dynamiser les pieds d'immeubles et tout particulièrement ceux dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV).

Rez-Actifs, saison 1

Parce que les rez-de-chaussée sont essentiels pour la convivialité, la solidarité, l'emploi dans nos quartiers, nous leur réservons un traitement particulier.

Cet appel à projet devrait ainsi être le premier d'une série. Il y aura d'autres saisons, avec d'autres locaux. Si votre projet n'en est qu'à ses balbutiements, n'hésitez donc pas à vous faire connaître et nous vous recontacterons pour la saison 2 de Rez-Actifs.

